

Président : M Jérôme BERNARD

Présents : Jean Paul CHABAL, Jean Paul BEAUTHEAC, Céline BACCONNIER, Catherine BOIS, adjoints, Jean LEYNAUD, Yves CARLE, Liliane JULIEN, Norbert CLIGNAC, Christiane COSTE, Bruno HILAIRE, Ghislaine AUTRICQUE

Absent : Cynthia MICHEL a donné procuration à Catherine BOIS

Denise CHOCHILLON a donné procuration à Yves CARLE

Secrétaire de séance : Liliane JULIEN

Ordre du jour :

FINANCE

- Vote pour 2018 des taux d'imposition des 3 taxes directes locales
- Présentation et vote du budget primitif 2018 pour
 - Le budget général
 - Le budget annexe – complexe Lous Esclos
- Pour information – Budget primitif 2018 du CCAS

QUESTIONS DIVERSES

- Manifestations
- Divers

FINANCE

Dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies »

Il est désormais demandé aux collectivités territoriales de faire procéder à l'adoption, par le conseil municipal, d'une délibération précisant les principales caractéristiques des dépenses à reprendre au compte 6232 « fêtes et cérémonies », conformément aux instructions réglementaires et aux dispositions comptables propres à cet article budgétaire,

Il vous est proposé de prendre en charge les dépenses suivantes au compte 6232 « fêtes et cérémonies » :

- d'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que, par exemple, diverses prestations et cocktails servis lors de cérémonies officielles et inaugurations, les repas des aînés, fêtes des écoles ;

- les fleurs, bouquets, gravures, médailles et présents offerts à l'occasion de divers évènements et notamment lors des mariages, décès, naissances, récompenses sportives, culturelles, militaires ou lors de réceptions officielles;
 - les feux d'artifice, concerts, manifestations culturelles, locations de matériel (podiums, chapiteaux, calicots, kakémonos);

- les frais de restauration des représentants municipaux (élus et employés accompagnés, le cas échéant, de personnalités extérieures) lors de déplacements individuels ou collectifs, de rencontres nationales ou internationales, manifestations organisées afin de favoriser les échanges ou de valoriser les actions municipales.

Vote pour 2018 des taux d'imposition des 3 taxes directes locales

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré des taux d'imposition applicables en 2018 à chacune des taxes directes locales, à l'unanimité, décide de maintenir les taux appliqués en 2017.

Libellés	Taux 2018	Bases d'imposition prévisionnelles pour 2018	Produit correspondant
Taxe d'habitation	9,71	1 423 000	138 173
Taxe foncière	14,71	1 170 000	172 107
Foncier non bâti	68,86	10 200	7 024
		TOTAL	317 304

Budget général

SECTION	PROPOSITIONS	VOTE
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	1 129 387	1 129 387
Recettes	1 129 387	1 129 387
Dont résultat reporté	70 287	
INVESTISSEMENT		
Dépenses	1 220 290	1 220 290
Dont restes à réaliser	499 600	
Dont résultat reporté		
Recettes	1 220 290	1 220 290
Dont restes à réaliser	109 651	
Dont résultat reporté	217 992	
TOTAL DU BUDGET	2 349 677	2 349 677

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget général tel qu'il est présenté.

Budget annexe « Complexe Lous Esclos »

SECTION	PROPOSITIONS	VOTE
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	48 659	48 659
Recettes	48 659	48 659
INVESTISSEMENT		
Dépenses	44 023	44 023
Recettes	44 023	44 023
Dont résultat reporté	27 579	
TOTAL DU BUDGET	77 898	77 898

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget annexe « Complexe Lous Esclos » tel qu'il est présenté.

Pour information – vote du budget primitif 2018 du CCAS

COMPTE	LIBELLES	BUDGET PRECEDENT	VOTE DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9609	10 500.80
60623	Alimentation	2 000	2 000
60628	Autres fournitures non stockées	500	1 500
611	Contrat de prestations de services repas fin année	5 000	5 000
611	Contrat de prestations de services repas été	1 109	1 109
6247	Transports		900
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	40	40
6451	Cotisations à l'URSSAF	40	40
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	500	500
6562	Aides	500	500
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		10 149	11 040.80
70	PRODUITS DES SERVICES	1000	900
70688	Repas été	1 000	900
74	DOTATIONS SUBVENTIONS	7600	7 600
7474	Commune d'Alissas	7 600	7 600
002	RESULTAT REPORTE	1549	2 140.80
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		9 371	10 149

QUESTIONS DIVERSES**Manifestations :**

- 05/05 – Pétanque sociétaire
- 26-27/05 - Courir Course cyclo-rando
- 10/06 - Repas CCAS
- 23/06 - Feux d'artifices
- 06/05 - Sou des écoles vide grenier
- 02/06- Repas ACCA
- 16/06 - Chant des linottes à l'église
- 29/06 - Fête de l'école

Le Maire, Jérôme BERNARD